

Charte des Cueilleurs d'essaims du Syndicat Apicole de la Gironde



Document à destination des bénévoles du réseau des cueilleurs d'essaims du Syndicat Apicole de Gironde. Il précise les éléments qui différencient un apiculteur cueilleur d'essaim d'un désinsectiseur.

1. **La cueillette d'un essaim n'est pas une prestation commerciale.** Elle vise à sauver l'essaim d'une situation délicate tout en contribuant au renforcement du cheptel de l'apiculteur.

2. **Rémunération du cueilleur :** l'essaim lui-même constitue la récompense. La cueillette est réalisée gratuitement, en solidarité avec la communauté apicole.

3. **Reconnaissance envers le signalement :** lorsqu'un particulier signale un essaim, il est d'usage de le remercier pour son implication, par exemple avec un pot de miel de votre production. Cette approche bienveillante favorise des relations durables.

4. **Respect du milieu naturel :** en cas d'intervention nécessitant une taille dans la végétation, obtenez l'accord du propriétaire dans le domaine privé. Effectuez toute intervention avec précaution et respect pour le végétal.

5. **Pédagogie auprès des particuliers :** sensibilisez les personnes qui signalent des essaims sur la distinction entre abeilles, guêpes ou frelons. Si possible, demandez une photo avant de vous déplacer. Profitez de ces échanges pour partager vos connaissances et encourager une meilleure compréhension de l'apiculture.

6. **Soutien aux apiculteurs débutants :** adoptez une posture bienveillante envers les novices. Transmettez vos techniques de cueillette et vos astuces pour la cueillette des essaims, afin de les accompagner dans leurs débuts. Le partage de vos expériences enrichit toute la communauté apicole.

7. **Gestion des colonies établies :** Une colonie d'abeilles installée depuis longtemps a souvent su s'adapter à son environnement. Il n'est pas impératif de la cueillir si elle ne présente aucun danger pour les personnes ou les biens. Prenez le temps d'évaluer la situation et privilégiez une approche respectueuse de l'équilibre naturel.

8. **Promotion de l'apiculture :** si un particulier manifeste de l'intérêt pour cette activité, informez-le que le SAG propose des adhésions pour les sympathisants et des formations pour débutants.



Syndicat Apicole de Gironde

132 chemin des sources 33610 CESTAS
sag33.com – contact@sag33.com

Janvier 2025